

**PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU 10 JANVIER 2019  
(Adopté par le CD du 18 mars 2019)**

Présents : Nathalie VALLOGNES, Yves RAS, Hassan ALAOUI, Pierrick LE BALC'H, Patrick LAMOTHE, Nicolas PISSOT, Gaëlle RAMARQUES, Cyril THOMASSIN, Eric BALLE, Philippe DAUCHEL, Anne CHARRIERAS, Marc LE MARCHANT DE TRIGON, François DESHAYES (CD27), Danielle FRENEHARD (CD61), Frédérique YON (50)

Excusés : Maryse UMHAUER Florian BARBEAU(CD76)

Absents : Marc BRUNNENKANT, David FROMENTIN, Véronique LAMBERTZ Rodolphe JULES (CD14)

Assistent : Po Chua YANG, Nicole MALHADAS,

+++++

Début de séance : 8h20

**1-Mot de la Présidente :**

Nathalie VALLOGNES présente ses vœux aux membres du comité directeur qui n'étaient pas au séminaire le week-end dernier.

**2-Bilan du séminaire :**

- Positif dans l'ensemble, avec un état d'esprit constructif et à l'écoute.
- Un grand nombre de clubs présents, concernés par les actions de la ligue. Les clubs absents étant essentiellement ceux qui sont éloignés de ce que la ligue propose.
- Programme dense avec beaucoup de choses qui sont ressorties des débats.
- Les clubs ont découvert le fonctionnement de la ligue.
- Quelques mots clés ont été mis en avant, dont le principal : LA FORMATION.

**3-Présentation dossier pour la Région :**

-Le projet associatif est mis en place pour 3 ans. Il est obligatoire et demandé par les institutions pour les demandes de subventions.

Il sera présenté à la Région fin janvier. Il faudra lister les actions possibles et réalisables et les budgéter.

-L'objectif est « positionner la ligue comme ligue ressources » ce qui est un projet ambitieux.

\*Le plan du projet associatif a été rédigé pour servir de base de discussions. Les clubs seront consultés éventuellement lors de réunions mises en place dans les 5 comités départementaux. Le travail final sera validé en AG.

\*Les membres du comité directeur sont chargés de préparer un document sur les actions d'accompagnement et de formation pour le 24 janvier (voir le plan du projet associatif).

#### **4-Point Financier :**

4 clubs ont une dette relativement importante envers la ligue. Une relance va leur être adressée. Il faudra la saison prochaine mettre en place un échéancier pour le paiement des engagements d'équipes, à raison de la moitié avant le début des championnats et le solde pour fin décembre.

#### **5-Préparation du budget**

Le trésorier présente le rétro-planning

#### **6-Remboursement des frais :**

Les demandes de remboursement de frais doivent être envoyées à la ligue régulièrement et au pire chaque trimestre.

Après fin août, les notes de frais ne seront plus prises en charge.

#### **7-Tour des Commissions :**

##### **\*Sportives Jeunes :**

Toutes les formules pour toutes les catégories sont calées et diffusées.

Il a fallu prendre en compte les déplacements, les délais de réservations des gymnases.

##### **M17M :**

1 poule - Formule championnat sur 9 journées.

##### **M17F :**

Poule de brassage, puis :

1 poule Elite – Formule Coupe de France sur 4 journées puis ½ finale et finale.

1 poule Honneur – Formule plateau sur 6 journées.

##### **M15 – 6x6 :**

1 poule de 4 équipes par genre – Formule championnat sur 4 journées - puis 1/2 finale et finale.

Tournoi de pâques le 27 avril.

##### **M15M 4x4 :**

1 poule – formule sur 6 journées

##### **M15F 4x4 :**

2 poules géographiques (Est et Ouest) sur 3 journées, puis poule excellence et Honneur sur 2 journées, tournoi de barrage, finale.

##### **\*Arbitrage :**

-désignations nationales : quelques soucis de répartition avec la FFVolley notamment sur les week-ends de vacances scolaires.

-désignations régionales : beaucoup d'absences sur la première phase en raison du décalage des championnats PN et R1, des manifestations des gilets jaunes, des indisponibilités des arbitres qui ne sont pas renseignés sur l'espace arbitre, des rencontres excentrées et des désignations tardives.

Il se serait souhaitable la saison prochaine que les championnats commencent sur les mêmes dates et proposer un outil plus performant.

Coupe de France Jeunes :

70% des tournois sont couverts par des arbitres jeunes, malgré quelques difficultés de désignations lorsque les plateaux sont connus à peine une semaine avant.

Il est rappelé que les superviseurs doivent rendre compte des supervisions pour pouvoir être remboursé.

\*la tenue des feuilles de match s'est dégradée. Beaucoup d'arbitres ne les vérifient pas et / ou ne les signent pas

\*Il y a un problème d'approvisionnement de la nouvelle tenue d'arbitre qui est obligatoire depuis le 1er janvier. Certains arbitres ne l'ayant pas reçue, il est demandé aux arbitres de venir avec les 2 tenues et porter la même pour arbitrer.

\*La FDME est obligatoire en nationale à partir du 1<sup>er</sup> janvier. Il faudra proposer des formations en fin de saison et début de saison prochaine.

PV CRA N°2

Il est remarqué que 3 clubs ont été amendés, alors que pour d'autres, les amendes n'ont pas été appliquées. Le comité directeur demande à ce que le PV soit refait.

### **\*Sportive Senior :**

-Présentation des RPE pour les championnats R1F et R1M

Mise au vote : 2 abstentions ; 12 pour = adopté

-Tous les matchs reportés en raison du mouvement des gilets jaunes sont désormais calés.

-La Coupe de Normandie aura lieu en fin de saison.

Le formulaire d'engagement – non obligatoire et gratuit – sera envoyé très prochainement aux clubs.

-Un RPE devra être présenté pour le prochain Codir.

### **Technique :**

#### **\*Stages de Noël :**

Il ya eu des camps de 2x2 jours (filles et les garçons) et 1 stage de perfectionnement de 1x3 jours ouvert à tous. Ce dernier s'est très bien passé malgré une mise en place de dernière minute. Les stagiaires demandent à revenir. L'expérience sera renouvelée sur la saison 2019/2020, mais pas sur les mêmes dates que les CRE ni si possible sur celles des comités départementaux.

#### **\*TSR :**

La commission technique annonce sa décision de se désengager des procédures actuelles de TSR, afin qu'il n'y ait pas d'amalgame entre les clubs et l'ETR.

Toutefois, le dispositif actuel sera maintenu jusqu'à la fin de la saison 2018/2019 avant la mise en place d'une nouvelle procédure en 2019/2020..

#### **\*Formations DRE1 :**

-la CRT informe que les candidats devront passer le certificat d'animateur – qui est à la charge des comités – avant de pouvoir s'inscrire au certificat d'initiateur – qui est à la charge de la ligue et qui aura lieu à Houlgate du 25 au 28 juin..

-les CD27 et 76 se sont positionnés pour organiser leur formation. Pas de proposition pour l'instant des CD14, 50 et 61.

-la CRT souhaite que les CD travaillent entre eux afin de mutualiser les cadres et harmoniser les tarifs afin d'éviter qu'un comité se retrouve sans stagiaire.

#### **\*Bilan atelier formation Jeunes :**

Le maintien du CRE a été retenu. Afin d'en limiter le coût, les stages se dérouleront sur 3 jours pour un budget de 100 € maximum.

\*Eric BALLE annonce sa démission de son poste de président de commission Technique.

\*Gaëlle RAMARQUES propose sa candidature pour le remplacer.

Mise au vote : validé par le Codir

-----  
\*Yoann RUFFIN propose de rejoindre ponctuellement la commission sportive jeune.

\*Stéphane PERSAC propose de rejoindre la commission sportive senior  
-----

### **8-Etude des propositions des vœux :**

1 seul vœu a été déposé sur le plate forme de la FFVolley par le cub ASPTT ROUEN :

\*Politique tarifaire :

-réflexion autour de la politique tarifaire de la fédération vers les clubs. Tarifs trop excessifs.

Ceci n'est pas un vœu, mais un souhait et ne peut être mis au vote, bien qu'il soit partagé par la majorité des clubs.

### **9-Questions diverses :**

Adoption des PV :

CD du 12/11 : adopté à l'unanimité

BD du 03/12 :

Demande du club de PEVB :

Décision : Ceci est un cas exceptionnel. Match à rejouer si les 2 clubs sont d'accord. La rencontre aura lieu à Pont de l'Arche

Mise au vote : 12 Pour ; 2 Contre ; 1 ne participe pas au vote.

Un mail sera envoyé aux clubs et aux arbitres.

-Un grand merci à Gaëlle RAMARQUES pour l'organisation du séminaire.

-L'Assemblée Générale de la ligue aura lieu le samedi 29 juin de 13h à 20h. Un appel à candidature sera envoyé aux clubs avec priorité aux clubs de Seine Maritime pour l'organisation.

Fin de séance : 23h00

Nathalie VALLOGNES  
Présidente de la Ligue de Normandie

Ligue de Normandie de Volley-Ball  
Maison des Associations – 1018, Quartier du Grand Parc – 14200 Hérouville Saint Clair – Tél: 02.50.01.95.18  
Antenne: 1 rue Masson – 76350 Oissel – Tél: 07.68.87.91.02  
Email: volleyballnormand@gmail.com Site: <https://www.volleyballnormand.fr/>